



## Communiqué de presse

30 août 2023

# Une aire de bivouac inaugurée à Florac

**En partenariat avec l'association Inter-parcs du Massif central (IPAMAC), l'établissement public du Parc national des Cévennes a souhaité tester la mise en place d'une aire de bivouac sur son territoire, en dehors du cœur. Elle a été installée à la ferme de Salièges à Florac-Trois-Rivières.**

L'inauguration s'est déroulée mercredi 30 août en présence de représentants des douze parcs du Massif central réunis à l'occasion de l'Assemblée générale d'IPAMAC, du commissaire de Massif central ainsi que de la presse et des élus.

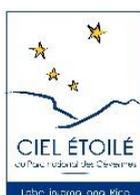
Installée à la ferme de Salièges, chez une bénéficiaire de la marque Esprit parc national, cette aire de bivouac a été conçue par Peaks architectes et Simon Boudvin et réalisée par Cévennes Evasion.

Elle se compose de 3 platelages en bois pouvant accueillir chacun une tente de 3 places, d'un mât pour accrocher des affaires et de toilettes sèches.

*"Le côté expérimental me plaît"* a expliqué Claudie Pascal-Martin, propriétaire de la ferme de Salièges. *"Cette offre répond à une réelle demande des visiteurs. Aujourd'hui, pour dormir en pleine nature, il y a beaucoup moins d'espaces de liberté qu'il y a une vingtaine d'années. J'ai souhaité renouer avec cela. Les nuits à la belle étoile dans un cadre agréable font de beaux souvenirs"*.

Stéphan Maurin, président du Parc national des Cévennes a évoqué les raisons qui ont conduit à la création de cette aire en partenariat avec l'IPAMAC : *"cette expérimentation permettra aux randonneurs itinérants de s'installer sans déranger un propriétaire ou la faune sauvage. De plus, elle permettra d'offrir l'expérience d'une nuit en pleine nature à des personnes qui n'en ont pas l'habitude ou qui n'osaient pas passer le cap : les familles, les jeunes et les moins jeunes !"*

Stéphane Rodier, président d'IPAMAC a quant à lui déclaré : *"Nous avons déjà installé des aires similaires dans le Parc naturel régional de Milleval en 2019 et celui du Morvan cet été. Les*



**Contact presse :** Natacha Maltaverne  
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49  
[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

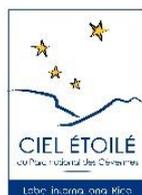
**Parc national des Cévennes**  
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

*retours d'expérience sont très bons et ce type d'équipement répond aux attentes du public en quête de micro-aventure et d'étape insolite sur une itinérance. De nouvelles aires verront donc le jour dans les années qui viennent dans les parcs de l'Aubrac et des Volcans d'Auvergne !"*

Selon Paul-Henry Dupuy, commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central, « *cette aire de bivouac est l'expression de l'ADN des politiques d'expérimentation du Massif central qui se veulent à la pointe en matière de tourisme durable : des investissements modestes, qui ne dénaturent pas le paysage et permettent au plus grand nombre de visiter le territoire. L'itinérance dispose désormais d'un nouvel outil authentique et intégré.* »

Les randonneurs auront ainsi la possibilité de passer une nuit sous les châtaigniers près de la rivière, à proximité de Florac et à la croisée de plusieurs GR® : sentier de la vallée et des gorges du Tarn (GR® 736), de la Grande Traversée du Massif central à VTT (GTMC) et du chemin Urbain V (GR® 670).

**Le projet d'installation de cette aire de bivouac du Massif central, assuré sous la maîtrise d'ouvrage de l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC), a été financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, avec la participation du Parc national des Cévennes.**



**Contact presse :** Natacha Maltaverne  
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49  
[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

**Parc national des Cévennes**  
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières